



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Bourses pour le LYCEE FRANÇAIS d'IRLANDE (LFI)

Notice d'information destinée aux familles des candidats pour 2020-2021

OBSERVATION IMPORTANTE

Conditions spécifiques pour les modalités d'hébergement à Dublin : voir ci-après

EXAMEN MEDICAL DU CANDIDAT BOURSIER

Un bon état de santé (physique et psychologique) des élèves est indispensable à la réussite de leur scolarité pendant l'année d'études à l'étranger.

Pour les candidats retenus par la commission nationale, un certificat médical devra être fourni et fera apparaître en toute objectivité l'état de santé du candidat et notamment les traitements en cours.

DATE DE DEPART ET QUESTIONS DIVERSES

La bourse est accordée pour la durée d'une année scolaire. Pour fixer la date du départ de l'élève boursier et régler les diverses questions relatives à son séjour à Dublin, la famille doit s'adresser à **M le Proviseur du lycée français d'Irlande, Eurocampus, Roebuck Road, Clonskeagh DUBLIN 14, IRLANDE** (☎ 00 353 1 288 48 34).

CONDITIONS D'EMBARQUEMENT ET DE SEJOUR

L'élève boursier devra être muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. L'élève boursier mineur devra être muni, en plus, de l'autorisation de sortie du territoire (rétablie depuis le 15 janvier 2017) signée par un titulaire de l'autorité parentale. Pour plus d'informations sur l'autorisation de sortie de territoire et le formulaire indispensable, consultez le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Pour les élèves non ressortissants de l'Union Européenne, il vous appartient également de vous informer sur l'évolution éventuelle des formalités d'accueil et de séjour dans le pays.

Les exigences alimentaires des élèves ne peuvent pas toujours être satisfaites dans les familles d'accueil. Cette expérience permet la découverte d'autres cultures et habitudes, en conséquence les candidats retenus doivent savoir s'adapter à des modes de vie différents.

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le lycée français d'Irlande ne comporte pas d'internat. **Les élèves admis doivent s'inscrire obligatoirement au service de famille d'accueil du LFI qui sera chargé de les mettre en relation avec des familles irlandaises susceptibles de les héberger. Le service « Familles d'accueil » du LFI assurera aussi un suivi moral des élèves pendant toute la durée du séjour en Irlande. Son coût est de 800 euros.** Le représentant légal signera un contrat d'hébergement directement avec la famille d'accueil proposée par le LFI.

FRAIS RESTANT A LA CHARGE DES FAMILLES

Le montant de la bourse couvre au moins les frais de scolarité.

Selon le taux de bourse accordé, la famille peut avoir à assumer une partie ou la totalité des frais de transport dans Dublin, les fournitures scolaires, ainsi que les frais de séjour dans une famille irlandaise.

Concernant les frais de voyage, les élèves boursiers de lycée bénéficieront d'une aide forfaitaire.

Il est opportun que l'élève boursier dispose de suffisamment d'argent à son arrivée à Dublin, la bourse n'étant versée qu'après la constatation de la présence de l'élève dans l'établissement. En règle générale, le premier versement intervient environ un mois après la rentrée scolaire.

A titre indicatif : montant annuel prévisionnel de la bourse allouée pour l'année scolaire 2020-2021 : en fonction des ressources et charges de la famille, le montant de la bourse, hors bourse au mérite, varie entre 8 210 euros et 19 660 euros.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse est payé par trimestre, directement au proviseur du lycée français d'Irlande qui verse à l'élève boursier les sommes qui lui reviennent après déduction des frais de scolarité et d'hébergement en famille d'accueil s'il y a lieu.

RENONCIATION A LA BOURSE

Si, après acceptation de la bourse, l'élève se trouve dans l'obligation d'y renoncer pour des motifs imprévisibles (maladie, changement grave dans la situation familiale, etc.) la famille est tenue d'en informer immédiatement le bureau du programme "vie de l'élève" et **M. le proviseur du Lycée Français d'Irlande**.

A titre indicatif

ESTIMATION DES COUTS – ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Lycée français d'Irlande	Frais de scolarité (annuels)	Hébergement (annuel)		Manuels scolaires et droits d'inscription aux examens (annuels)		Transports urbains (annuels)	TOTAL			
Premières	8 210 €	9 300 €	à	10 000 €	Manuels scolaires	260 €	800 €	18 710 €	à	19 410 €
					inscription EA	140 €				
Terminales					Manuels scolaires	260 €		18 955 €	à	19 655 €
					inscription au Bac	385 €				
	dont 500 € (frais d'inscription)			dont 800 € (suivi des élèves)						
	Non inclus 1000 € (supplément section internationale américaine)									